

FICHE D'ANIMATION

Plan de désencombrement de la mission hospitalière

Pour les gestionnaires concernés vers leurs équipes

- **SUJET** : Mise à jour du plan de désencombrement de la mission hospitalière.
- **DESTINATAIRES** : Gestionnaires, médecins et employés.
- **OBJECTIFS** :
 - Assurer une meilleure fluidité dans les étapes de l'épisode de soins et services par une gestion proactive et de collaboration;
 - Présenter les principales étapes pour l'application du plan de gestion organisationnel, des éléments facilitateurs pour son application, des niveaux d'alerte et des actions requises;
 - Identifier les seuils critiques conduisant au déclenchement;
 - Identifier les responsables, les rôles et les responsabilités de chacun et de la mise en application des mesures de même que les résultats attendus;
 - Définir les interventions qui doivent être appliquées;
 - Établir des modalités de communication entre les partenaires;
 - Définir des mesures concrètes pour intervenir dans les situations d'encombrement ou de crise, comprenant celles qui précèdent l'application, celles qui constituent l'intervention principale et celles qui correspondent aux mécanismes de rétablissement de la situation usuelle;
 - Agir au bon moment en mettant les mesures en place pour régulariser la situation tout en limitant l'impact sur les soins et services;
 - Coordonner l'ensemble des directions pour remédier à une crise temporaire.

MESSAGES-CLÉS :

Le plan de désencombrement :

- Concerne autant la clientèle en santé physique que celle en santé mentale en mission hospitalière;
- Est une mesure d'exception et requiert des actions différentes et exceptionnelles que celles accomplies dans le cadre des activités quotidiennes habituelles;
- Comporte maintenant **trois** niveaux d'alerte au lieu de quatre. Les niveaux d'alerte sont définis selon la capacité de chacun des hôpitaux;
- Permet d'obtenir l'agilité nécessaire en faisant appel à la collaboration et à la concertation de toutes les directions pour son application.
- Est sous la responsabilité des directeurs RLS.

L'utilisateur est au cœur des décisions et les actions doivent permettre à l'utilisateur de bénéficier de soins et de services appropriés à sa condition.

Tous sont imputables des actions à mettre en place pour assurer la fluidité hospitalière.

CONTENU-SYNTHÈSE

Principes directeurs

Le plan de désencombrement doit être appliqué de manière progressive et systématique, en fonction du niveau d'encombrement atteint.

Les lits constituent une ressource institutionnelle et ne sont pas la propriété individuelle des programmes, des services ou des médecins.

L'application du plan de désencombrement devra comprendre les étapes suivantes :

- Identifier les seuils critiques conduisant au déclenchement des différentes étapes du plan de désencombrement;
- Identifier les personnes responsables de l'application du plan, leur rôle et imputabilité, et ce, dans chacune des installations concernées;
- Identifier les actions à prendre en fonction de la valeur des indicateurs de suivi régulier;
- Informer les intervenants de l'existence du plan, des critères provoquant son déclenchement, des personnes responsables et des impacts auxquels ils doivent s'attendre;
- Réviser l'impact du plan et apporter les réajustements nécessaires, au besoin.

DISPONIBILITÉ DES DOCUMENTS :

La dernière version du plan de désencombrement est déposée dans la valise de garde du CISSS de Chaudière-Appalaches.

ÉCHÉANCE POUR RÉALISER LA COMMUNICATION ET L'APPROPRIATION : 4 décembre 2023

POUR TOUTE QUESTION OU POUR PLUS D'INFORMATION :

Nathalie Châtigny, Adjointe au directeur général adjoint – Programmes de santé physique générale et spécialisée et responsable de la coordination du programme de prévention et contrôle des infections

Courriel : nathalie_chatigny@ssss.gouv.qc.ca